
**Procès-verbal de la séance de la Commission de l'administration et
des priorités (CAP) tenue le 22 janvier 2016 à 9 h 00
au 350, montée de L'Église à L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand Marinacci, Maire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Côté, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Christian Larocque, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Jean-Dominic Lévesque-René, Conseiller d'arrondissement
Monsieur M Saâd Moumni, secrétaire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Lise Landry, directrice, travaux publics et aménagement urbain
Madame Karina Chaou, c/d aménagement urbain
Monsieur Claude Lavoie, ingénieur aux travaux publics
Monsieur Octavian S Ardelean, conseiller, ressources financières
Monsieur Martin Bleau, chef de division – culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens

DÉROULEMENT

1- Retour sur le procès-verbal du 18 décembre 2015

2- Fixation de la date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 26 février 2016 à 9 h 00

3- Ajout de nouveaux points à l'ordre du jour

Les points seront ajoutés au fur et à mesure du déroulement de la réunion dans chacune des activités abordée.

4- Suivi des dossiers à traiter :

4.1 DIRECTION DES LOISIRS

4.1.1 Salle multifonctionnelle – 375^e

Après la recommandation du CCU et la résolution du CA, il est prévu la préparation de nouveaux plans adaptés aux plans d'éclairage et de sonorisation selon les modèles choisis d'ici quatre (4) à cinq (5) semaines. Ensuite, le devis et les estimations des travaux seront déposés au cours du mois de février pour aller en appel d'offres durant les mois de mars et avril 2016.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.1.2 Lettre à Gymibik

Il y a eu une rencontre sérieuse et cordiale entre les élus et le nouveau président de l'organisme afin de coordonner avec lui le suivi du dossier. Il a aussi été question de demander à l'agrandissement de Pierrefonds-Roxboro la liste de ses résidents participant à l'organisme et de réévaluer la contribution de chacun des deux arrondissements. Martin Bleau va poursuivre les négociations dans ce dossier.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.1.3 375e – appel de projets – volet local – événement festif

La programmation de l'arrondissement pour le volet local a été transmise au central pour sa validation et son adoption afin de débloquer les fonds pour sa réalisation. Il s'agit d'un projet commun chapeauté par le Centre des arts et de la culture – Salle Pauline-Julien avec la participation d'autres organismes locaux. Pour le côté festif, un projet a aussi été transmis à Montréal pour approbation et concerne les activités d'inauguration de la nouvelle salle à la bibliothèque de l'Île-Bizard avec discours, musiques variées et spectacle à la clef, le tout dans un climat familial et un environnement bon enfant.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.1.4 Projets de jeux d'eau dans les parcs de l'arrondissement

Pour ce qui est du parc Robert-Sauvé, les travaux vont démarrer vers fin mars début avril et ce, suite à la rencontre tenue avec le soumissionnaire. Pour le parc Jonathan-Wilson, une réunion est prévue dans les prochaines semaines afin de planifier le déroulement des travaux. Il a aussi fallu corriger les plans d'implantation initiaux en vue d'éviter un empiètement sur une partie du terrain appartenant à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois. Entre temps, il est prévu dans ce même parc l'aménagement de stations d'exercices et l'implantation d'un chalet/abris au cours du mois de mars 2016. Sur ce dernier point, on est en train d'évaluer quel type d'équipement serait le mieux adapté à l'environnement immédiat et aux infrastructures existantes.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.2 DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN – PERMIS ET INSPECTION

4.2.1 Plan directeur d'acquisitions et d'aménagement en rive de la Rivière-des-Prairies

L'ordre d'acquisition des terrains est planifié et déterminé par la direction des immeubles au central selon un protocole préétabli. Les fonds seront alloués à l'arrondissement par tranches annuelles prédéterminées et celui-ci doit prévoir le financement du manque à gagner selon les acquisitions qu'il souhaite faire.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.2.2 Projet paysage humanisé

Le plan d'action de l'arrondissement pour ce projet est en cours d'élaboration avec la collaboration du service des Grands parcs de la Ville de Montréal. Une fois validé par l'arrondissement, il sera soumis pour approbation au ministère des Affaires municipales. La commission demande expressément à ce qu'une feuille de route ainsi qu'un échéancier de réalisation soient établis afin de suivre ce dossier de près.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.2.3 Village de l'Île – projet Pierre-Marc-Masson

Une rencontre est prévue dans les prochains jours avec le promoteur visant à déterminer avec précision, les lots qui seront cédés à la Ville ainsi que les corrections nécessaires à apporter aux plans des rues et de lotissement pour rendre le tout conforme à la réglementation en vigueur.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.2.4 Parc de maisons mobiles

Une réunion est prévue avec le propriétaire du terrain en présence de l'ombudsman de Montréal pour établir une démarche claire et efficace dans le but de régler les problèmes lancinants liés à la salubrité et à la santé publique ainsi que toutes les autres problématiques liées au parc des maisons mobiles. Il faut aussi inviter les associations des propriétaires et des locataires des maisons mobiles à s'impliquer davantage dans le processus de recherche de solutions. La chef de division de l'aménagement urbain, communiquera avec le ministère de l'Environnement pour savoir où en est rendu le dossier.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.2.5 Numérisation des dossiers

La commission est informée qu'un projet de stage en gestion documentaire se déroule actuellement et vise justement le traitement d'une série de documents de l'aménagement urbain. Ce projet vise le tri, l'élagage, l'application du calendrier de conservation et le classement des documents en vue, éventuellement, de leur numérisation le moment venu.

Reporté à la CAP du mois d'avril 2016

4.2.6 Rues Sainte-Famille et Monk

Le dossier Sainte-Famille a été transmis à la division de l'aménagement urbain par le greffe. À cet égard, la commission a demandé que lui soit préparée une liste détaillée de rues privées qui existent sur le territoire de l'arrondissement.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.3 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, INGÉNIERIE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

4.3.1 Suivi PTI – Réalisation de projets

La commission est informée qu'une mise à jour complète des projets PTI est en cours de réalisation et sera présentée lors de la prochaine CAP.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.3.2 PTI 2016-2017-2018

La commission est informée brièvement sur le déroulement des travaux découlant des projets PTI de l'arrondissement.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.3.3 PURM – PPI – PONT

Un appel d'offres sur l'avant-projet préliminaire est en préparation et vise la réfection du tablier du pont durant le mois de mars 2016. Au préalable, des équipements spécialisés seront utilisés pour mesurer l'état d'usure de la structure en acier. Une réunion est également programmée à la mi-février afin d'évaluer les désagréments et contraintes causés durant les travaux et de prévoir les moyens de les atténuer.

Reporté à la CAP du mois de mars 2016

4.3.4 Rues Paquin & Roy – (bassin de rétention)

Une étude a été réalisée pour déterminer le meilleur parcours entre le bassin versant et le bassin de rétention en tenant compte des particularités liées aux terrains : dénivellement, écosystème, nature des sols, niveau de profondeur des bassins, etc... Il est apparu, qu'une des deux conduites existantes était en très mauvais état et qu'elle doit être remplacée. Il faut tenir compte aussi de l'existence de milieux humides et éviter tout risque de dommages que les déversements pourraient causer. D'autre part, des interventions ponctuelles ont été effectuées visant à réduire les risques d'infiltration d'eau chez les propriétaires. Une fois la situation corrigée, il faudrait prévoir un programme d'entretien régulier des bassins de rétention.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.3.5 Règlement sur les pesticides

La commission a été informée que le règlement sur les pesticides de la Ville de Montréal a été amendé afin de prohiber l'utilisation de certains types de pesticides. Ce règlement sera revu à la lumière de la nouvelle législation provinciale en la matière. La commission mandate le secrétaire d'arrondissement afin d'obtenir les rapports prévus pour 2015 auprès des terrains de golf et surtout des agriculteurs.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.3.6 Rues Sainte-Familles et Monk

Déplacé dans la rubrique Aménagement urbain.

4.3.7 École Sainte-Geneviève

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.3.8 Plate-Bandes

Une soumission par invitation a été lancée pour l'acquisition de fleurs et un nouvel aménagement des plate-bandes (canopées et mosaïques) est actuellement à l'étude. La commission souhaite voir un aménagement qui se démarque des aménagements précédents et qu'on procède à une nouvelle conception dans ce type de projet. Elle souhaite aussi que d'autres endroits stratégiques soient exploités dans ce sens incluant le mobilier urbain tel les lampadaires ou le long des pistes cyclables par exemple.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.4 DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

4.4.1 Budget

On procède présentement à la fermeture de l'année 2015 et les prévisions laissent voir un surplus dans le budget d'opération qui sera officialisé en mars 2016. En ce qui a trait au PTI, seul un montant de 1.7 M a été engagé en 2015 alors que les surplus non utilisés des années précédentes totalisent 9.1. Ses surplus peuvent être utilisés lorsque les instances centrales les auront officiellement transférés à l'arrondissement vers mars/avril 2016 et que le CA aura adopté les règlements d'emprunt M à la réalisation des projets qu'il aura déterminé. Il appert également qu'on peut imputer au PTI la rémunération d'employés engagés spécifiquement pour la réalisation de ces projets.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

4.4.2 Modification du règlement sur la délégation de pouvoirs

Retiré de la CAP

5- Varia

5.1 Proposition de Vélo-Québec

Initiales 

L'aménagement urbain va préparer un GDD à cet effet. Mais avant de le présenter au CA, il faut demander plusieurs précisions techniques à l'organisme et savoir quel apport particulier son projet aura dans notre arrondissement et quelle valeur ajoutée il aura sur notre réseau de pistes cyclables.

Reporté à la CAP du mois de février 2016

5.2 Poste de régisseur

L'affichage du poste est clos et plusieurs CV ont été transmis à la Ville de Montréal qui va en faire le tri. Un comité d'évaluation de l'arrondissement sera mis sur pied pour évaluer les candidatures.

6- Levée de l'assemblée

L'assemblée de la Commission de l'administration et des priorités (CAP) du 22 janvier 2015 a été levée à 12 h 35.



Normand Marinacci
Maire d'arrondissement



M Saâd Mounni
Secrétaire d'arrondissement